un « cahier des charges » ; il dit seulement que tous ont également reçu l'Esprit qui se manifeste en chacun de façon différente, pour former un corps, dont ils sont les membres divers, celui du Christ. À Corinthe où les enjeux de pouvoir étaient partout présents, jusqu'à une supériorité affichée de ceux qui se prétendaient des « spirituels » animés de la force de l'Esprit, Paul remet vigoureusement les choses en place : nul ne peut s'arroger une supériorité quelconque en évoquant quelque don ou charisme que ce soit. C'est l'Église tout entière qui est charismatique, et chacun a un rôle à tenir différent mais nécessaire et complémentaire. La comparaison avec les membres du corps développée dans les versets 14 à 26 reprend un lieu commun de la rhétorique contemporaine ; la seule nouveauté, et elle est immense, c'est que Paul demande que la plus grande dignité et le plus grand respect soient accordés à ceux qui n'en sont pas dignes, à ceux que la communauté cache car elle a honte d'eux !

Le renversement de la croix est bien présent à l'arrière-plan : « car Dieu a composé le corps en accordant le plus d'honneur à ce qui en manque » (1 Co 12, 24).

Il semble toutefois qu'à ce moment-là, en nommant l'assemblée qui constitue l'Église, Paul énumère enfin une série de fonctions dont l'ordre est clair : « premièrement […], deuxièmement […] » (1 Co 12, 27-30). Mais, à y regarder de plus près, la série n'est pas hiérarchique : elle est chronologique. Les apôtres ont annoncé le Christ dans une ville qui n'en avait pas entendu parler, ils ont rassemblé une Église, puis ils sont partis annoncer l'Évangile ailleurs. Alors, sur place, se sont levés des prophètes qui régulent la vie des croyants : ils exhortent, dénoncent, encouragent, tandis que des docteurs enseignent… sans prétention à un pouvoir quelconque et dans une diversité aussitôt rappelée. Car l'apôtre rompt aussitôt la série pour redire la variété non ordonnée des dons !

Corinthe est un cas particulier, une communauté enthousiaste, reflétant les oppositions d'une population tumultueuse où des castes étaient clairement dessinées ; les prétentions de certains à dominer la communauté et le mépris des autres sont insupportables à Paul ; des querelles et des schismes sont apparus très tôt, ce que l'apôtre veut empêcher à tout prix. Il le fait par lettre, ou parfois en venant sur place, dans un climat d'ailleurs tendu…

Ce n'est pas le lieu d'exposer les relations difficiles entre Paul et les Corinthiens, mais nous pouvons constater qu'il a dû soit intervenir lui-même, soit envoyer Tite, plus diplomate, pour calmer les esprits (v. 2 Co 7, 13). Rien ne sera dit d'une organisation plus solide pour la communauté. Et le problème se posera très vite à nouveau : quelques dix ou vingt ans plus tard, lorsque l'apôtre soutenu par ses proches collaborateurs ne sera plus là pour réguler les conflits et les querelles par son autorité et ses propres lettres, que devront faire les chrétiens ?

Les successeurs de Paul, ses disciples sur deux ou trois générations, vont poursuivre son œuvre, en écrivant des lettres pseudépigraphes, placées sous son autorité ; non pas des faux, ni des usurpations, mais l'affirmation d'une fidélité au témoignage et à l'enseignement de l'apôtre et, à travers lui, au Christ qui veut que tous soient « un ».)

Roselyne Dupont-Roc

Les successeurs de Paul : la diversité des Églises

On distingue plusieurs courants dans la succession de Paul, et le Nouveau Testament en a retenu au moins trois : les lettres aux Colossiens et aux Éphésiens, les lettres à Timothée et Tite, et les Actes des Apôtres. On peut les dater des années 80 pour les premières, 90 pour les Actes, 100 pour les dernières. Elles manifestent toutes à quel point sont restées grandes la diversité et la liberté des Églises chrétiennes à s'organiser selon les lieux et les moments. Deux courants semblent particulièrement divergents ; je propose de les suivre d'un peu plus près.

Les lettres aux Colossiens et Éphésiens sont très probablement des lettres circulaires envoyées aux Églises d'Asie Mineure : lue à Colosses, la première doit être envoyée ensuite à Laodicée (v. Col 4, 16), tandis qu'un échange est attendu. Or, l'essentiel de ces lettres consiste à proposer une vision grandiose de l'Église, comme l'appel de tous à grandir vers le Christ dans un puissant mouvement d'unité et d'invitation toujours plus large à naître à la vie nouvelle. Puis, pour équilibrer cette éblouissante vision, l'une et l'autre lettre s'efforcent en finale de proposer des éléments de régulation de la vie quotidienne dans les maisons. Mais l'organisation ecclésiale paraît étrangement absente, sinon dans une intense invitation à la prière commune et au respect mutuel (v. Col 3, 12-17). Elle affleure cependant dans un texte étonnant d'Éphésiens 4, 7-13, qui reprend et transpose ce que Paul écrivait en 1 Corinthiens 12 :

[7]À chacun de nous cependant la grâce a été donnée selon la mesure du don du Christ. [8]D'où cette parole : *Monté dans les hauteurs, il a capturé des prisonniers ; il a fait des dons aux hommes.* [9]Il est monté ! Qu'est-ce à dire, sinon qu'il est aussi descendu jusqu'en bas sur la terre ? [10]Celui qui est descendu, est

aussi celui qui est monté plus haut que tous les cieux, afin de remplir l'univers. [11]Et les dons qu'il a faits, ce sont des apôtres, des prophètes, des évangélistes, des bergers et catéchètes, [12]afin de mettre les saints en état d'accomplir le ministère pour bâtir le corps du Christ, [13]jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité dans la foi et dans la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'adultes, à la taille du Christ dans sa plénitude.

Attention ! Il n'est plus question ici d'une diversité de « dons de la grâce » dont chacun serait pourvu, mais du fait que le Christ lui-même a fait don aux croyants de certains membres particuliers de l'Église ! Voici « les dons qu'il a faits » : des apôtres, des prophètes, des évangélistes… L'ordre chronologique est repris, et la liste un peu différente de celle de Paul, probablement adaptée à un contexte nouveau. L'essentiel cependant n'est pas là. Car le rôle de ces personnes « données » aux autres est précisé : il leur est confié de mettre « les saints », à savoir chaque chrétien, à sa juste place pour qu'il puisse agir et bâtir le corps du Christ en croissance. Le ministère, en grec « la diaconie », doit être exercé par chaque croyant différemment ; mais comment trouver sa juste place ? C'est le rôle de quelques-uns de se préoccuper d'appeler, d'équiper et d'orienter chacun pour qu'une diversité harmonieuse permette à l'Église Corps du Christ de grandir en attirant d'autres vers elle et en s'ouvrant toujours plus largement au monde !

Ne pourrait-on trouver plus concret ? Qu'en est-il des responsables, nécessaires à la vie d'une communauté quelle qu'elle soit ? Suivant un autre courant, d'autres Églises s'y sont attelées.

Vers la fin du premier siècle, les deux lettres à Timothée mettent en scène la transmission de la charge apostolique de Paul au jeune Timothée, par l'imposition des mains de l'apôtre ou du collège des anciens, le *presbuterion* :

[6]C'est pourquoi je te rappelle d'avoir à raviver le don de Dieu qui est en toi depuis que je t'ai imposé les mains. [7]Car ce n'est pas un esprit de peur que Dieu nous a donné, mais un esprit de force, d'amour et de maîtrise de soi. [8]N'aie donc pas honte de rendre témoignage à notre Seigneur […]. (2 Tm 1, 6-8)

[12]Que personne ne méprise ton jeune âge. Tout au contraire, sois pour les fidèles un modèle en parole, en conduite, en amour, en foi, en pureté. [13]En attendant ma venue, consacre-toi à la lecture de l'Écriture, à l'exhortation, à l'enseignement. [14]Ne néglige pas le don de la grâce qui est en toi, qui te fut conféré par une intervention prophétique, accompagnée de l'imposition des mains par le collège des anciens. [15]Voilà ce que tu dois prendre à cœur. Voilà en quoi il te faut persévérer. Ainsi tes progrès seront manifestes aux yeux de tous. [16]Veille sur toi-même et sur ton enseignement. (1 Tm 4, 12-16)

En lieu et place de l'apôtre disparu, un conseil d'anciens, sur le modèle des notables qui régulaient la vie des communautés juives, transmet au jeune homme le don spirituel qui est une responsabilité et une charge vis-à-vis de la communauté. Celle-ci est décrite longuement dans les trois lettres, mais toujours en termes d'enseignement et de témoignage. Les lettres à Timothée et Tite le répètent : le successeur de l'apôtre est chargé de garder et de transmettre le « beau dépôt » de la foi (1 Tm 6, 20 ; 2 Tm 1, 12.14), par le souci de l'enseignement (la « doctrine »), par l'exhortation et les conseils pour le comportement